

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2025

Conseillers élus : 14
En exercice : 14
Présents : 8
Pouvoirs : 3
Absents excusés : 4
Absents non excusés : 2

Date de convocation : 22 août 2025

Étaient présents : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; Mme Catherine LECUYER ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER.

Étaient absents excusés : Mme Charlotte ALBERT a donné procuration à Mme Enza BAROTTE ; Mme Pauline GUILBERT a donné procuration à M. Raymond BECKER ; Mme Patricia MELY a donné procuration à M. Jean-Jacques ARNOUX ; M. Damien FANCELLO.

Étaient absents non excusés : Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Dominique WEYANT.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame La Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 02 juin 2025.

Madame La Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DÉLIB : 7.5-032/2025 : SUBVENTIONS ACHAT VÉLO

Vu la politique environnementale de la Commune ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 7.5-048/2022 du 28 novembre 2022 octroyant une subvention d'aide à l'achat de vélo ;

Considérant les demandes de subvention :

- Monsieur Jonathan COLCHEN

Nature et montant de l'achat : vélo à assistance électrique : 1 399,99 euros
Subvention octroyée par la commune pour le projet : 300,00 €

VOTES :

10 POUR

1 ABSTENTION

- Monsieur Stéphane LAUER

Nature et montant de l'achat : vélo à assistance électrique : 984,00 euros
Subvention octroyée par la commune pour le projet : 300,00 €

VOTES :

10 POUR

1 ABSTENTION

Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20250901-2025DEL032-DE
Reçu le 04/09/2025



**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR**

- Madame Charlotte LECUYER

Nature et montant de l'achat : vélo à assistance électrique : 2 299,00 euros
Subvention octroyée par la commune pour le projet : 300,00 €

VOTES :

10 POUR

1 ABSTENTION

- Monsieur Jocelin MAIRE

Nature et montant de l'achat : vélo classique : 1 499,99 euros
Subvention octroyée par la commune pour le projet : 150,00 €

VOTES : À L'UNANIMITÉ

- Monsieur Denis MATHIS

Nature et montant de l'achat : vélo classique : 2 029,00 euros
Subvention octroyée par la commune pour le projet : 150,00 €

VOTES : À L'UNANIMITÉ

- Monsieur Pierre PFEIFFER

Nature et montant de l'achat : vélo à assistance électrique : 1 999,99 euros
Subvention octroyée par la commune pour le projet : 300,00 €

VOTES :

10 POUR

1 ABSTENTION

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 03 septembre 2025
Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20250901-2025DEL032-DE
Reçu le 04/09/2025

